**PROFIL DE POSTE POLE 75G07**

**Praticien hospitalier contractuel à partir de 20 %**

|  |  |
| --- | --- |
|  | L'Etablissement Public de Santé (E.P.S.) Maison Blanche, tout comme le Centre Hospitalier Sainte-Anne, le Groupe Public de Santé Perray Vaucluse, est l'un des établissements publics de santé parisiens spécialisés en psychiatrie fondateur du Groupe Hospitalier Universitaire Paris psychiatrie et neurosciences créé au 1er janvier 2019.  Le site Maison Blanche assure la prise en charge en santé mentale de la population du nord et de l'est parisien (7e IJ, 8e, 9e, 10e, 17e, 18e, 19e, 20e arrondissements), regroupant 13 secteurs de psychiatrie adulte et 3 secteurs de pédopsychiatrie dont la population totale s’élève à 880 140 habitants.  Il développe ses activités sur le nord et le nord-est de Paris intramuros, où les enjeux sociaux et sanitaires, associés à l’environnement urbain contemporain, se manifestent avec acuité.  Il s’est engagé dans une mutation majeure qui consiste à rapprocher le dispositif de soins de la population.  Parallèlement, le panel des services offerts se diversifie afin de répondre à des besoins sanitaires de publics nouveaux : enfants, adolescents, hospitalisation mère-bébé, personnes dépendantes de produits toxiques ou atteintes par le virus du sida ou de l’hépatite, personnes âgées souffrant de démence.  Il dispose d'une capacité de plus de 700 lits de psychiatrie générale, répartis sur 7 sites d'hospitalisation dont 50 lits en Unités pour Patients en Séjour Prolongé. Il dispose également de 5 lits en Unité d'Hospitalisation Mère-Bébé, de 114 lits en Unités de Soins de Longue Durée, 12 lits d’hospitalisation pour la prise en charge des addictions à Paris (Centre Marmottan).  Au sein du Pôle 75G07, sectorisé sur le 10ème arrondissement de Paris  Structures du pole : - Le CAP, Centre d'Accueil Permanent, qui comporte dix lits et qui reçoit les patients pour un séjour de 3 à 9 jours (tentative de suicide, primo décompensation, rechute). - Deux unités d'hospitalisation de 23 lits chacune accueillant les patients sous contrainte et en service libre. - Centre de réhabilitation psychosociale s'adressant uniquement à la prise en charge des patients schizophrènes. - L'Atelier Thérapeutique s'adressant au patient ayant une indication M.D.P.H. et qui s'inscrivent pour un projet d'ESAT. - Le C.A.T.T.P adultes pour psychotiques stabilisés nécessitant un accueil occupationnel à temps partiel - Le C.A.T.T.P. Denise Grey qui accueille des personnes âgées souffrant de troubles démentiels, de troubles de l'humeur et de délire tardif et/ou une prévention des troubles mnésiques est possible grâce à des tests psychométriques et des ateliers mémoire. -Le C.M.P. où sont suivis les 2 000 patients qui dispose : - des consultations psychiatriques. - des psychothérapies traditionnelles d'inspiration analytique, - des psychothérapies de type T.C.C., - de l'EMDR, - de l'hypnose, - de Mindfullness - des thérapies familiales (l'équipe de thérapie familiale comporte trois médecins, une psychologue et deux infirmiers) qui donnent lieu à trois intervisions par an (avec d'autres services d'Ile de France), et une supervision.  - Equipe mobile de géronto-psychiatrie. |

**Spécialité recherchée**

|  |  |
| --- | --- |
|  | PSYCHIATRIE |

**Position du praticien dans la structure**

|  |  |
| --- | --- |
|  | Gardes sur le site Hauteville (75G07) comprenant deux unités fermées de soins psychiatriques de 21 lits chacune, et un Centre d’Accueil Permanent de 10 lits, qui reçoit les patients en service libre pour un séjour de 3 à 9 jours (tentative de suicide, primo décompensation, rechute). |

**Statut de recrutement**

|  |  |
| --- | --- |
|  | PRATICIEN HOSPITALIER CONTRACTUEL A PARTIR DE 20 % |

**Caractéristiques des fonctions**

|  |  |
| --- | --- |
|  | Participation au tableau de gardes.  Le temps de travail se répartit uniquement sur les gardes. De 18 heures à 9 heures semaine. De 12 heures à 9 heures le samedi et de 9 heures à 9 heures le dimanche.  L’activité consiste en l’accueil des éventuelles entrées (SL ou sous contrainte), les consultations d’urgence au CAP, les renouvellements de chambre d’isolement (2 sur la structure) et la rédaction d’éventuels certificats, ainsi que les appels en lien avec des urgences somatiques concernant les patients hospitalisés. |

**Conditions de mise en œuvre de la part complémentaire variable de rémunération**

|  |  |
| --- | --- |
|  | Non Concerné |

|  |  |
| --- | --- |
| Date de prise de poste souhaitée | 1er juin 2024 |

|  |  |
| --- | --- |
| Chef de pôle | Dr Marina LITINETSKAIA  [Marina.LITINETSKAIA@ghu-paris.fr](mailto:Marina.LITINETSKAIA@ghu-paris.fr) |